

**PROJET DE DECLARATION D'ADDIS-ABEBA DE LA PREMIERE SESSION DE LA  
CONFERENCE DES MINISTRES DES SPORTS DE L' UNION AFRICAINE ADDIS-ABEBA  
(ETHIOPIE) 4-8 JUIN 2007**

**Nous**, Ministres des Sports de l'Union africaine, réunis en la première Session de notre conférence à Addis-Abeba (Ethiopie) ;

**RAPPELANT** la Déclaration de la 8<sup>ème</sup> Conférence des chefs d' Etat et de Gouvernement sur l' Année internationale du Football africain (AIFA), le 50<sup>ème</sup> Anniversaire de la Confédération du Football africain et le début de la Coupe du Monde 2010 comme un évènement africain ;

**RAPPELANT EN OUTRE** le Plan stratégique de la Commission de l' Union africaine sa politique et ses programmes relatifs aux Sports ;

**RECONNAISSANT** le rôle du Sport en tant qu' outil de promotion de l'intégration, de la solidarité, de la paix, des modes de vie sain et du développement socioéconomique, d'où la nécessité de définir les priorités du sport dans les programmes d'enseignement à tous les niveaux ;

**RECONNAISSANT EN OUTRE** la contribution du sport dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans les pays membres africains ;

**CONSCIENTS** de la nécessité d'harmoniser les structures, les politiques et les programmes relatifs au sport sur le continent ;

**CONSCIENTS** de la nécessité d' harmoniser et de renforcer les relations entre les gouvernements, les mouvements nationaux du sport et les Organisations internationales du Sport ;

**RECONNAISSANT** les efforts dignes d' éloges, déployés par nos gouvernements, le mouvement du sport en Afrique et les parties prenantes en vue du développement du sport sur le continent ;

**FIERS** des performances de tous les sportifs du continent africain ;

**PREOCCUPES** par l'exode de nos athlètes talentueux et conscients de la nécessité d'offrir à nos athlètes les meilleures opportunités possibles sur le continent ;

**ENGAGES** à promouvoir le Sport pour tous, y compris les femmes africaines dans le sport et le Sport pour les africains physiquement, socialement et mentalement affectés et pour l'inclusion des programmes sportifs pour les jeunes dans les zones de Conflit, et des lieux abritant les réfugiés et les personnes déplacées ;

**SATISFAITS** des activités préparatoires menées par l'Afrique du Sud pour abriter la Coupe du Monde 2010 de la FIFA et décidés de faire évoluer nos équipes nationales de football et de soutenir pleinement l' Afrique du Sud qui cherche à assurer le succès des tournois de la Coupe du Monde 2010 de la FIFA sur notre continent ;

**SATISFAITS EGALEMENT** des activités préparatoires menées par l'Algérie pour abriter les 9<sup>èmes</sup> jeux panafricains ;

**CONSCIENTS EGALEMENT** des efforts déployés par la Commission de l'Union africaine, en collaboration avec les gouvernements, le mouvement des sports en Afrique, et les partenaires de développement dans l'élaboration d'un cadre Directeur des sports de l'Union africaine, du Programme d'activités pour la mise en œuvre de l'Année internationale du Football africain (2007) pour 2010 et le Programme africain pour la Coupe du Monde 2010 de la FIFA.

1. **REAFFIRMONS** les engagements contenus dans les décisions, les résolutions et les déclarations prises aux niveaux continental et international et relatives au Sport et au développement de l'Afrique ;

2. **EN APPELONS** à l'institutionnalisation de la Conférence des Ministres des Sports en tant qu'organe statutaire de l'Union africaine : en attendant la mise en place des Comités techniques spécialisés ;

3. **PRENONS L'ENGAGEMENT** de nous servir du sport pour promouvoir l'intégration régionale, la notoriété des activités de l'Afrique, la création d'emploi, la solidarité, la paix, les modes de vie sains et le développement socioéconomique .

4. **EXHORTONS** les Etats membres pour qu'ils procèdent à l'évaluation de la situation du sport dans leurs Etats membres en vue de promouvoir le sport et de définir une stratégie de vulgarisation du sport panafricain ;

5. **INVITONS INSTAMMENT** les Etats membres pour qu'ils incluent le sport dans les programmes d'enseignement à tous les niveaux ; et évaluent la situation des femmes et des jeunes filles dans le sport, le sport pour les personnes handicapées et pour l'inclusion des programmes sportifs pour les jeunes en zones de conflits ;

6. **EXHORTONS EN OUTRE** les Etats membres, en collaboration avec la Commission à a) identifier et à mettre en œuvre : les activités régionales pour la vulgarisation de l'Année et celles relatives à la Journée du Sport en Afrique (14 décembre) b) à établir des Comités locaux, et c) nommer des Ambassadeurs du Sport chargés de planifier, de superviser et de collaborer avec l'Afrique du Sud dans l'organisation des activités à l'appui du programme africain pour la Coupe du Monde 2010 de la FIFA ;

7. **EXHORTONS EGALEMENT** les Etats membres à fournir des athlètes, des Responsables et des jeunes qui participeront aux 9ème Jeux panafricains en Algérie ainsi qu'au programme des camps de la jeunesse et des activités annexes ; prévu du 13 au 23 juillet 2007 ;

8. **INVITONS INSTAMMENT** les organisations des Nations Unies et de la communauté internationale à apporter leur soutien aux Etats membres en vue de promouvoir le Sport pour la paix et le développement en Afrique

9. **DEMANDONS** à la Commission, en collaboration avec les Etats membres, de rédiger le Cadre Directeur des sports de l'UA avec des objectifs concrets, comprenant notamment les premiers rapports de l'Assemblée générale du Conseil supérieur des Sports en Afrique et d'examiner spécifiquement les questions importantes relatives au sport et à la communication, à la collaboration intersectorielle et la lutte contre le dopage ;

10. **DEMANDONS EN OUTRE** à la Commission de faciliter la mise en place d'un Comité composé des Membres du bureau de la Conférence des Ministres des Sports, de la Commission de l'UA, de deux représentants de chacune des sept (7) zones du CSSA, d'un représentant de chacune des associations suivantes : l'Association des Comités nationaux

olympiques en Afrique (ACNO), l'Association des Confédérations sportives en Afrique (ACSA), et le CSSA. Le Comité devra :

- a) envisager les options et les possibilités et formuler des recommandations concrètes sur la manière de restructurer le CSSA et,
- b) Elaborer un système harmonisé, sous forme de projet de Protocole d'Accord relatif :
  - Au renforcement des relations entre les gouvernements, les mouvements nationaux du Sport et les Fédérations internationales du Sport.

**11. DEMANDONS** pour conclure à la Commission de l'UA, en collaboration avec les membres, les mouvements sportifs nationaux et les partenaires des parties prenantes, d'assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations susmentionnées et de faire rapport à la prochaine session de la Conférence des Ministres des sports.